**BULLETIN MUNICIPAL N°13 – février 2017**

Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
Tél :0248573445
mairie.ste-thorette@wanadoo.fr

## Sommaire


| | | | |
|---|---|---|---|
| EDITO : les vœux du maire | PAGE 1 | Planning du relai petite enfance | PAGE 6 |
| COMMUNICATION | | PENDANT CE TEMPS-LÀ À SAINTE-THORETTE | |
| CR du conseil municipal du 25/11/16 | PAGE 2 | Saint Vincent / Saint Blaise | PAGE 7 |
| CR du conseil municipal du 29/11/16 | PAGE 2 | Marché de noël de l'école | PAGE 7 |
| CR du conseil municipal du 24/01/17 | PAGE 3 | Distribution des colis de noël | PAGE 7 |
| Calendrier des conseils municipaux | PAGE 4 | Décoration de noël | PAGE 7 |
| Recensement 1er trimestre 2001 | PAGE 4 | | |
| Calendrier des élections 2017 | PAGE 4 | LAISSONS PARLER NOS ASSOCIATIONS | |
| Nouvelles modalités pour les cartes d'identité | PAGE 5 | AG Assotaulo, vœux 2017 | PAGE 8 |
| Service-public.fr : vos droits, vos démarches | PAGE 5 | Soirée dansante APE | PAGE 8 |
| Site internet de Sainte Thorette | PAGE 5 | | |
| Demande de subvention pour les associations | PAGE 5 | QUIZZ | PAGE 8 |
| Fermeture de la bibliothèque | PAGE 5 | | |
| Mise à disposition d'un ordinateur public | PAGE 5 | CALENDRIER | PAGE 8 |
| Catastrophe naturelle : sécheresse 2015 | PAGE 6 | | |
| Après midi créative à la bibliothèque | PAGE 6 | | |
| Collecte des déchets : jours fériés | PAGE 6 | | |


*Rédacteur en chef Laurent GUILLAUD, rédactrice adjointe Céline HERVIEUX*

## Edito : le mot du Maire



20 novembre 2016 – 1er janvier 2017 – Mai 2017.
3 dates ? quel est le rapport entre elles ? Tout simplement le devenir de notre commune en dépend. Ces trois dates ont apporté ou vont apporter des changements porteurs d'inquiétude mais aussi d'espoir.

Le 20 novembre 2016, les citoyens de Sainte Thorette ont élu 4 nouveaux conseillers qui viennent compléter une équipe affaiblie par le départ de 4 de ses membres. C'est avec enthousiasme que nous les avons accueilli. Leur dynamisme et leur attitude constructive vont renforcer notre action…Il s'agit de Christine, Joëlle, Gaël et Michel.
Le 1er janvier 2017, la fusion entre les communautés de commune de Val de Cher et d'Arnon et Terres d'Yèvre a été validée après quelques mois de négociations. Cette fusion nous rapproche de notre ancien chef lieu : Mehun sur Yèvre. Je pense que c'est un bien mais faisant maintenant partie d'un territoire de 20 000 hectares, il nous faudra être encore plus fort pour exister et continuer à développer notre village et nos structures collectives de service public (école, micro-crèche, mairie, bibliothèque).

Au mois de mai et juin 2017, vous serez appelés à élire un nouveau président de la république et dans la foulée les nouveaux représentants du peuple : les députés. Je fais confiance en vos capacités d'analyse, à votre clairvoyance pour trier le grain de l'Ivraie. Vous devez faire la part des choses dans toutes les informations dont on nous abreuve. Pour moi, le bon choix, c'est celui qui protège l'être humain, tous les êtres humains. Le bon choix, c'est celui qui permettra à notre pays de prendre en charges tous nos enfants. Pour cela, il nous faut des écoles, des hôpitaux, des infrastructures routières et ferroviaires, l'accès à internet et des moyens de communication sur tout le territoire; pas seulement dans les grandes métropoles.
« *Si aider les autres vous paraît trop difficile, essayer au moins de ne pas leur faire de mal* » Le Dalaï-Lama
Notre équipe complétée dans un territoire élargie et avec de nouvelles données nationales devra continuer le travail déjà commencé.

**2016 nous a permis :**
1. d'abord, d'améliorer notre environnement : par l'enfouissement des réseaux, route de Mehun - Par l'aménagement de l'espace écologique derrière la salle des fêtes - Par la mise en application du plan zéro pesticide –

# Edito : le mot du maire (suite)

- Par les études menées sur le schéma directeur d'assainissement - Par l'achat de matériel nous permettant de mieux respecter notre milieu (broyeur, balayeuse, voiture électrique)
2. Ensuite de lancer les aménagements nécessaires aux handicapés
3. Enfin de commencer les études nécessaires à la mise en place d'une bibliothèque et d'un lieu de rencontre pour les habitants, jeunes et moins jeunes, dans l'ancienne école.
4. Grâce à la communauté de communes, nous avons rénové les chemins de Plotard et de Chilou et assisté à la construction de la micro-crèche, inter communale, qui est terminée et opérationnelle : « les rainettes ».

Je n'oublierai pas les actions sociales maintenant traditionnelles vers nos anciens et nos jeunes (repas du 14 juillet, colis de fin d'année, été sportif, baptême d'ULM, stage au CREPS).
Toutes ces actions n'ont pu être menées que grâce à l'aide de l'état, de la région par l'intermédiaire du Pays de Vierzon, du département, de la communauté de communes, de la caisse d'allocations familiales et de nos députés et sénateurs.
**Je tiens ici, à remercier chaleureusement tous ces partenaires.**

**2017 verra :**
1. La fin des enfouissements et la réfection des trottoirs de la route de Mehun.
2. L'installation de points d'éclairage public à Plotard, devant la salle des fêtes et route de Villeneuve.
3. La mise en œuvre du plan zéro pesticide et la production communale du fleurissement.
4. La finalisation du schéma directeur d'assainissement en choisissant les zones d'assainissement collectif et autonome et en adoptant le projet
5. La rénovation de l'ancienne école en bibliothèque, salle de rencontre pour les Tauriciens et salle de rangement pour les associations…sera le gros dossier à finaliser.
6. La réorganisation du cimetière, les réparations dans l'église (toiture et électricité), la gestion des chemins communaux (vente, échange et empierrement) et la mise aux normes des bâtiments recevant du public complèteront le programme.

Vous le voyez, notre temps est bien rempli et il faut beaucoup d'énergie. Cette énergie, nous la puisons dans la joie que nous voyons dans les yeux de ceux qui profitent de notre travail. Cette énergie, ce sont les acteurs de la vie communale qui nous la donnent. Je veux surtout parler des présidentes et présidents d'association et de tous les bénévoles qui, toute l'année, se battent pour apporter du bonheur aux autres. **Je veux les remercier au nom de tous ceux qu'ils rendent heureux**. Cette énergie nous la puisons, aussi, dans la réussite des animations menées dans le village…**et en fin d'année nous avons été gâtés** en deux occasions :le marché de noël de l'école a vu la foule des grands jours ! Le goûter de noël organisé par l'Assotaulo a rempli la salle des fêtes. Dans ces moments, l'expression « vivre ensemble » n'est plus un slogan de campagne mais une réalité…Que 2017 nous fasse vivre pleins de moments similaires. Chers Tauriciennes, cher Tauriciens, je vous souhaite une très bonne année 2017 faite de beaucoup de bonheur et de beaucoup de santé
**Ne subissez pas l'avenir, construisez le !**

Mr Le Maire

# Communication

## Extraits du compte-rendu du conseil municipal du 25/11/16 *(Céline)*

Installation du nouveau Conseil Municipal suite aux élections partielles du 20 novembre2016.

Les 11 membres du Nouveau Conseil : PINAULT Céline, D'AUBIGNY Christophe, MALTHET Guylaine, DOS REIS Alain GUILLAUD Laurent, VIGOUREUX Noëlle, THONNIET Madeleine, CARRE Gaël, THIEBAUT Joëlle, LAFON Christine, LINZE Michel.

### *1/ Election du 3ème adjoint :*
M. D'AUBIGNY Christophe a été proclamé à la majorité absolue 3ème adjoint.

### *2/ Membres des syndicats*
Pays de Vierzon : Titulaire : DOS REIS Alain - Sup : VIGOUREUX Noëlle / SICALA :Tit : THONNIET Madeleine - Sup : PINAULT Céline / SIAGE : Tit : THONNIET Madeleine, MALTHET Guylaine, CARRE Gaël - Sup : DOS REIS Alain, GUILLAUD Laurent, THIEBAUT Joëlle / SIAEP : Tit : VIGOUREUX Noëlle, GUILLAUD Laurent - Sup : THIEBAUT Joëlle / SIRS : Tit : VIGOUREUX Noëlle, CARRE Gaël / SDE : Tit : MALTHET Guylaine - Sup : LAFON Christine / CCAS : THIEBAUT Joëlle, LAFON Christine, MALTHET Guylaine, THONNIET Madeleine / CNAS : THIEBAUT Joëlle / Association Communes forestières du Cher : Tit : THONNIET Madeleine - Sup : LINZE Michel / Commission appel d'offres : Tit : VIGOUREUX Noëlle, D'AUBIGNY Christophe, LAFON Christine - Sup : LINZE Michel, PINAULT Céline, THONNIET Madeleine / Correspondant défense : MALTHET Guylaine / Correspondant sécurité routière : D'AUBIGNY Christophe / MARPA : Tit : VIGOUREUX Noëlle - Sup : THONNIET Madeleine
Fibre Optique : VIGOUREUX Noëlle

### *3/ Commissions Municipales*
Urbanisme : DOS REIS Alain, VIGOUREUX Noëlle, D'AUBIGNY Christophe, LINZE Michel / Environnement : D'AUBIGNY Christophe, LINZE Michel, LAFON Christine, THONNIET Madeleine / Info, Communication, Animations, Cultures, Associations : MALTHET Guylaine, PINAULT Céline, GUILLAUD Laurent, CARRE Gaël, THIEBAUT Joëlle / Personnel Communal : DOS REIS Alain, VIGOUREUX Noëlle, MALTHET Guylaine, D'AUBIGNY Christophe, LAFON Christine, LINZE Michel / Finances Administration : VIGOUREUX Noëlle, DOS REIS Alain, PINAULT Céline

## Extraits du compte-rendu du conseil municipal du 29/11/16 *(Céline)*

***2/ Agence Ingénierie des Territoires – devis pour mission d'assistance à maitrise d'ouvrage :***

M. le Maire rappelle le projet d'installation d'une bibliothèque et d'une salle pour tous dans l'ancienne école maternelle. Le conseil municipal décide de faire appel à l'Agence d'Ingénierie des Territoires pour prise en charge de l'étude préalable pour un montant de 1300 € HT.

***3/ SDE (Syndicat d'Energie du Cher): extinction des feux éclairage public***

Une étude est demandée au SDE pour réduire la facture de l'éclairage public, notamment la possibilité d'appliquer une extinction partielle de l'éclairage pendant la nuit.

***4/ Fusion Communauté de Communes Val de Cher et d'Arnon et Terres d'Yèvre : répartition du futur conseil municipal et nom de la nouvelle CDC.***

Monsieur le Maire informe que la commune doit se prononcer sur la répartition des sièges au sein du futur conseil communautaire ainsi que sur le nom de cette nouvelle communauté de communes.

Il existe 3 possibilités d'accord local concernant la répartition des sièges, après discussion le conseil choisi l'accord suivant : 41 membres (Mehun sur Yèvre : 13 – Méreau : 6 – Foëcy : 4 – Massay : 3 – Allouis : 2 – Quincy : 2- Lury sur Arnon : 2 – Brinay : 2 – Ste-Thorette, Cerbois, Preuilly, Lazenay, Chéry Poisieux et Limeux : 1).
Concernant le nom après consultation des habitants le nom « Cœur de Berry » ressort majoritairement le conseil opte pour ce nom.

***5/ AD'AP devis supplémentaire***

L'obligation de mettre aux normes la banque d'accueil du secrétariat de mairie nécessite la pose d'une tablette amovible, un seul devis a été reçu pour un montant de 499.90 € HT, le conseil autorise le Maire à signer le devis.

***6/ Cimetière : reprise concessions abandonnées***

Il est nécessaire de procéder à la reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière.
2 sociétés de pompes funèbres ont été contactées pour s'en occuper, seules les Pompes funèbres NAVAULT ont répondu pour un montant de 7500 € HT. Cette dernière société est donc retenue.

***7/ Cimetière : tarifs concessions***

Les nouveaux tarifs sont :

| | |
|---|---|
| Caveau | Concession trentenaire : 150 € |
| | Concession cinquantenaire : 250 € |
| Columbarium | 15 ans : 500 € |
| | Trentenaire : 750 € |

Après discussion, le conseil municipal, après avoir eu connaissance des prix d'achat des urnes (environ 670 € HT/urne), décide d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1er janvier 2017.

***11/ SBPA : convention 2017***

Comme chaque année, une convention de mise en fourrière animale doit être signée avec la Mairie le coût est de 214.65 € (477 habitants x 0.45 €).

***13/ Achat de cailloux pour les chemins.***

Un agriculteur propose la vente de cailloux à 6€ la tonne, le maire propose d'en acheter pour la remise en état de nos chemins communaux, à charge aux agriculteurs les utilisant de les répandre.
Un état des lieux des chemins sera fait prochainement.

## Extraits du compte-rendu du conseil municipal du 24/01/17 *(Laurent)*

***2) SDE18 : travaux éclairage public route de Saint Florent (2016-02-182) et Plotard (2016-02-181)***

Les devis ont été réactualisés, soit :
3779,50€HT : Plotard
696,50€ HT: route de Villeneuve
(50% est pris en charge par le SDE)
Approbation de la réalisation des travaux par 11 voix sur 11

***4) CUI : renouvellement contrat Stéphane DOIREAU.***

Le contrat de Stéphane DOIREAU arrivant à terme et les besoins de la commune restant inchangés, le conseil décide de renouveler le contrat pour une durée de un an.

***8) Zéro pesticide : groupement de commande***

Signature de la convention établie par Le Pays de Vierzon pour définir le groupement de commande intercommunal, concernant l'achat de matériel dans le cadre du plan zéro pesticide.

***10) Cimetière***

Rappel nécessaire des règles associées aux types de sépulture, notamment : pour une sépulture individuelle, contrairement à une sépulture familiale, une seule personne peut y être enterrée. Le concessionnaire est la seule personne pouvant modifier le statut de la sépulture, passage en sépulture familiale par exemple. Si le concessionnaire est décédé, il n'est plus possible de modifier le statut de la sépulture.
Le conseil décide d'appliquer la règle à la lettre et de sensibiliser les personnes de la commune à travers une information détaillée.

***11) coût des expositions : contrat***

Il est décidé, en complément d'une précédente délibération qui maintenait une rétribution de 10% des ventes à la mairie par l'exposant, que le coût de l'assurance doit être pris en charge par l'exposant.

## Extraits du compte-rendu du conseil municipal du 24/01/17 (suite) *(Laurent)*

***13) informations diverses***

Salle des fêtes : éclairage public
3600€HT le devis, à la charge de la mairie. On attend la confirmation d'une prise en charge à 50% par le SDE. Permettra d'avoir 20 LUX sur toute la place (indispensable pour être aux normes handicapées).

Indemnité de la fonction de Maire : la circulaire n°2016-1500 du 08/11/2016 précise que le conseil peut baisser l'indemnité du maire (alors qu'une circulaire précédente imposait de la fixer au maximum). Maintien du salaire du maire et des adjoints.

Bail de chasse affouages arrive à terme au 30 juin. A renouveler.

Plan communal de sauvegarde : à mettre à jour suite à la modification de l'équipe municipale.

Compte rendu de réunion du Pays de Vierzon du 17/01/17 : SCOT, PETR
Au 30/06/17, suppression du Pays de Vierzon, remplacé par un PETR, via les CDC. 3 solutions pour le SCOT : si on ne fait rien, on fera partie du SCOT de BOURGES, car Mehun y est déjà. On a 6 mois pour le dénoncer. 2ème projet : SCOT autour de VIERZON. 3ème solution : grand SCOT entre VIERZON et BOURGES avec toutes les petites communes. Point important qui pourrait devenir bloquant pour le développement de Sainte-Thorette : c'est le SCOT qui délivre les permis de construire.

***Rappel : les comptes rendus complets des Conseils municipaux sont affichés en mairie.***

## Calendrier des conseils municipaux *(Laurent)*

Les conseils municipaux se déroulent salle du conseil au rez-de-chaussée de la mairie. Ils ont lieu généralement le mardi à 18h30.
Ils sont ouverts à la population.

Voici les dates des conseils municipaux retenues pour l'année 2017 :

24 janvier, 7 mars, 4 avril, 6 juin, 12 septembre et 7 novembre.



## Recensement militaire *(Céline)*

si vous êtes nés en 2001 que vous avez 16 ans (Janvier Février et Mars) merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.

POINTS PARTICULIERS LORS DU RECENSEMENT
Depuis le 3 novembre 2016, concernant l'inscription aux concours et examens, l'arrêté du 12/10/2016 indique que les jeunes de moins de 18 ans peuvent s'inscrire aux différents examens en fournissant l'attestation de recensement.
Par contre, concernant le permis de conduire, un justificatif des obligations militaires sera demandé à compter de 17 ans révolus (certificat de participation à la JDC, attestation provisoire ou certificat d'exemption).
Lors du recensement, les doubles nationaux doivent être identifiés afin de mettre en place la procédure adaptée à leur statut.
Pour toute question, contacter le CSN…

**Contacts :**
Centre du Service National d'Orléans
75, rue du Parc
BP 32521
45038 Orléans Cedex 1
Tél. 02 38 65 21 32
E-mail : csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr
Site Internet: www.defense.gouv.fr/jdc

## Calendrier des élections 2017 *(Laurent)*

| **Présidentielle** | | **Législatives** | |
|---|---|---|---|
| 1er tour : | **23 avril 2017** | 1er tour : | **11 juin 2017** |
| 2nd tour : | **7 mai 2017** | 2nd tour : | **18 juin 2017** |
| Durée du mandat | **5 ans** | Durée du mandat | **5 ans** |
| Dernières élections | **22 avril et 6 mai 2012** | Dernières élections | **10 et 17 juin 2012** |

## Nouvelles modalités de traitement des cartes d'identité *(Céline)*




A compter du **2 mars 2017** les demandes de carte d'identité s'effectueront uniquement auprès des mairies équipées de dispositifs de recueil soit :

Aubigny sur Nère ; **Bourges** ; Châteauneuf sur Cher ; Culan ; Dun sur Auron ; La Guerche sur l'Aubois Léré ; Lignières ; **Mehun sur Yèvre** ; Saint Amand Montrond ; Sancergues ; **Vierzon**.

## Pour connaître vos droits et effectuer vos démarches *(Guylaine)*

Dans le cadre de la simplification des procédures administratives et pour vous accompagner dans vos démarches quotidiennes, le ministère de l'Intérieur développe des télé services.

L'e-administration permet de gagner en productivité, en efficacité et de mieux satisfaire les usagers.

La commune de Sainte Thorette a adhéré à cette procédure dématérialisée. Ainsi, via le raccordement au service en ligne « service-public.fr », vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales et établir une demande d'actes d'état civil.

Pour les autres démarches, vous pouvez télécharger les formulaires avant votre venue en mairie.

Service-Public.fr
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le site officiel de l'administration française

## Nouveau site internet *(Laurent)*

www.saintethorette.fr

Naviguez dès à présent dans le nouveau site de la commune de Sainte Thorette...



Éditer depuis un logiciel libre par l'équipe municipale, ce site a vocation :

> à rassembler les informations utiles relatives à la mairie
> à vous accompagner dans vos démarches administratives
> à diffuser l'actualité de la commune
> à faire le lien entre Tauriciens et Tauriciennes par le biais des petites annonces, de l'entraide.

Ce site est collaboratif, vous pouvez vous y inscrire pour :

> recevoir des alertes par mail quand un article paraît, ou pour toute nouvelle information municipale.

## Fermeture de la bibliothèque *(Guylaine)*

Mercredi 15 et 22 février 2017 et samedi 18 et 25 février 2017

## Demande de subventions pour les associations *(Laurent)*

Nous vous rappelons que toute association qui le souhaite peut venir retirer un dossier de demande de subvention en mairie. Ce dossier permet à l'équipe municipale de mieux vous connaître et de mieux répondre à vos besoins. Ce dossier a été mis en place en 2016. Il est obligatoire pour toute demande de subvention. Pour l'obtention d'une subvention pour 2017, le dossier est à rendre avant le 28 février.



## Mise à disposition d'un ordinateur public *(Guylaine)*

La bibliothèque propose un accès libre et autonome durant les horaires d'ouverture [mercredi de 15h30 à 17h00 et samedi de 10h30 à 12h00]. L'équipe vous offrira conseils et accompagnements à l'usage des différentes ressources mises à votre disposition.



## Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle suite à la sécheresse de 2015 *(Noëlle)*



En 2015 la sécheresse constatée de janvier à juillet a occasionné de nombreux dégâts à STE THORETTE: fissures et affaissements des sols.
Dans le bulletin municipal, un appel à témoignages a permis de lister les habitants impactés par ces dégradations, 15 déclarés.
La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été remplie et envoyée à la préfecture du Cher le 26/09/2015.
La réponse négative est tombée en mairie le 03/11/2016.

Comment ça se passe?

La préfecture transmet cette demande au Service Interministériel de Défense et de Protection Civile. Puis ce service au vu de différents éléments fournis par Météo France et le BRGM statue sur la demande qui redescend à Bourges et STE THORETTE;
Une motivation de la décision est jointe au courrier de refus mais tellement abscons que non compréhensible.
Un email, envoyé à Météo France de Bourges pour avoir quelques explications le 6/12/2016, est resté sans réponse.
Si quelqu'un dans la commune a des notions pour déchiffrer cette motivation, qu'il vienne en mairie: on mourra moins idiots!

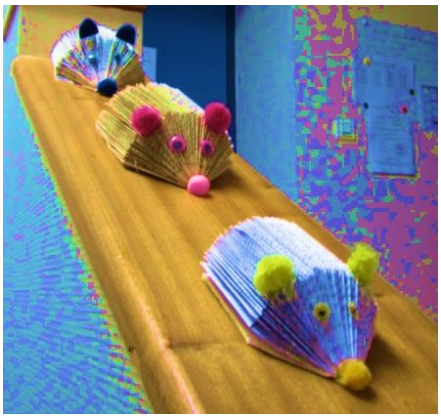
## Après-midi récréative à la bibliothèque (1er étage de la Mairie) *(Guylaine)*

Vos enfants adorent les jeux, les activités manuelles ? Ça tombe bien !
L'équipe de la bibliothèque propose des animations à l'attention des jeunes mais aussi des moins jeunes…

- Jeu du détective : des indices et l'enquête peut commencer.
- Comment transformer un livre en… hérisson ?
- Jeux de société, le plaisir partagé.

Nous vous donnons rendez-vous **VENDREDI 17 FÉVRIER 2017 de 14h30 à 16h30.**
Retenez bien cette date ! À très bientôt.

*Le jeu, c'est le côté soleil de la vie, là où éclosent toutes ces choses qui ne servent à rien, mais nous sont tellement nécessaires !"* Alex Randolph (...)



## Collecte des déchets jours fériés : 1er semestre 2017 *(Céline)*



La Communauté de Communes Cœur de Berry vous informe des modifications de tournées de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif en raison des prochains jours fériés :

**COMMUNE DE SAINTE-THORETTE**
La collecte est reportée au vendredi 21 avril 2017 au lieu du jeudi 20 avril 2017.
La collecte est reportée au vendredi 5 mai 2017 au lieu du jeudi 4 mai 2017.
La collecte est reportée au vendredi 12 mai 2017 au lieu du jeudi 11 mai 2017.
La collecte est reportée au vendredi 26 mai 2017 au lieu du jeudi 25 mai 2017.
La collecte est reportée au vendredi 9 juin 2017 au lieu du jeudi 8 juin 2017.

## Relai petite enfance *(Séverine)*

Le relai accueil petite enfance passe dans notre commune Sainte Thorette
salle des fêtes
les mardi de 9h à 11h
21 février - 28 mars – 02 mai - 06 juin - 11 juillet



## St Vincent St Blaise *(Noëlle)*

Tout s'est bien passé: le bâtonnier Michel LINZE ayant contacté les SONNEURS de Preuilly, La cérémonie religieuse a été un moment fort de la journée. Les trompes ont réveillé les pigeons.
La manifestation s'est poursuivie en soirée à Galifard, agrémentée d'un repas servi par le traiteur d'Avord, l'entreprise MERLIN et de la musique de l'orchestre Contre-jour.
Puis, tout le monde est reparti satisfait d'avoir passé une bonne journée.



## Marché de noël *(Laurent)*

Le marché de noël de l'école a eu un vif succès, on pouvait y découvrir les créations des enfants et quelques produits régionaux (fromage de chèvre). La vente de ce marché permet de financer les projets de l'école (sorties culturelles, voyage). Il s'est poursuivi par un concert privé des enfants de PS à CP, dans une salle de classe pleine à craquer. Tous les parents s'étaient donnés rendez-vous ! Un grand merci à nos institutrices et à l'APE pour l'organisation de ce moment privilégié.

## Colis de noël 2016 *(Christine)*

Comme chaque année, dès la mi-décembre, les derniers préparatifs se mettent en place pour remplir l'importante mission confiée au CCAS de Sainte-Thorette par le Père Noël !...

Ils étaient tous là, administrateurs du CCAS, élus de la commune, bien décidés à honorer cette tradition où il est coutume d'avoir une attention particulière envers nos ainés : la distribution à domicile du colis festif de Noël, à tous les Tauriciens de plus de 70 ans résidant sur la commune.

Ces paniers, bien garnis de produits du terroir, composés de mets et de vins, appréciés par nos séniors, permettent de passer des fêtes de fin d'année gourmandes... Cette visite amicale annuelle est aussi l'occasion d'aller à leur rencontre, de prendre des nouvelles, de partager un petit moment avec eux, d'échanger, d'apporter parfois un peu de réconfort, de favoriser le lien social. A cette période de l'année, la chaleur des sourires, un brin de causette sont toujours les bienvenus. Cette année, ce sont 32 colis individuels et 13 colis duo offerts par le CCAS de Sainte-Thorette qui ont rejoint les foyers Tauriciens. Nous n'oublions pas non plus ceux qui ont dû, par la force des choses, quitter leur environnement pour être accueillis en maison de retraite...

Nous les remercions tous pour leur accueil chaleureux : une vraie tournée de Père Noël ...

Nous leur renouvelons, à tous, nos bons vœux pour cette nouvelle année.

## Décoration de noël *(Madeleine)*



Si les sapins se sont couverts de leurs parures de Noël en centre Bourg avec les riverains des différents quartiers, les parterres devant la mairie ont bénéficié des talents cachés en menuiserie de nos 3 employés municipaux. Vous avez tous pu admirer le train du Père Noël, les champignons qui avaient retrouvé leur terrain de prédilection dans les sapins, sans oublier les animaux de la forêt. . Des décors tout aussi improvisés ont donné un air de fête aux abords de la salle polyvalente

## Vœux de l'Assotaulo *(Laurent)*

L'ASSOTAULO (Association Tauricienne de Loisirs) vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2017. L'année 2016 s'est terminée avec un goûter de Noël sous la baguette magique de Rachidinho…La salle était pleine ! Petits et grands ont passé un moment inoubliable. « Il en faut peu pour être heureux ! ». Nous espérons vous offrir en 2017 des rencontres où chacun pourra apprécier le bonheur d'être ensemble, de partager des moments sympathiques de détente…
Voici déjà les grandes dates qui vont venir ponctuer l'année 2017 :
Samedi 10 juin : étonnante balade, sur le thème du jeu
Dimanche 10 septembre : marché gourmand
Dimanche 21 mai et 24 septembre : pétanque

Nous espérons vous retrouver nombreux, « dans la joie et la bonne humeur » pour les manifestations à venir ! Un grand merci pour votre soutien !

*l'Assotaulo*



## Soirée dansante de l'APE




## Quizz…Le savez-vous ?

Le quizz du mois traite d'écologie (1ère partie)... (Pays de Vierzon)

1. Quelle est le premier domaine de dépenses énergétiques des communes ?
a) le transport b) le bâtiment c)l'éclairage

2. Quelles dépenses d'électricité sont générées par le fonctionnement des enseignes lumineuses commerciales la nuit ?
a) 10 millions €/an b) 50 millions €/an
c) 100 millions €/an

3. L'énergie produite par la planète est à ?
a) 87% renouvelable
b) 87% non renouvelable

4. Quel type de transport de marchandise est le plus économe en énergie ?
a) le transport ferroviaire b) le transport routier
c) le transport fluvial

5. Quelle affirmation est vraie ?
a) 20% de la population mondiale consomme 60% de l'énergie produite
b) 60% de la population mondiale consomme 20% de l'énergie produite
c) 50% des humains ont accès à l'électricité

6. Qu'est ce qui consomme le plus d'énergie dans une maison ?
a) La cuisson des repas b) le chauffage
c) l'éclairage

*Réponse : 1.c) ;2.c) ; 3.b) ;4.c) ; 5.a) ; 6.b)*

## Calendrier

**17 février:**
Après-midi récréative

**Du 11/02 au 16/02:**
Vacances de février

**21 février :**
Relai petite enfance

**7 mars:**
Conseil municipal

**25 mars:**
Soirée dansante APE

**28 mars:**
Relai petite enfance

**4 avril:**
Conseil municipal